

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 62 (1965)
Heft: 3

Artikel: Rapport d'activité de la commission d'élevage pour 1964
Autor: Bovey, R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067526>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Je me borne à ne citer que les deux principales :

1. En croisant deux individus de race pure, nous obtenons dans la première génération des descendants semblables.

2. Recroisés entre eux, l'on obtient en deuxième génération une division selon des rapports de chiffres exactement déterminés.

En conclusion, si notre choix est juste, et si nous avons tenu compte de certaines règles précises, nous ferons dans l'élevage un pas en avant ; mais sans station de fécondation on ne peut faire aucun progrès de durée valable.

(à suivre)

Rapport d'activité de la commission d'élevage pour 1964

C'est en mars 1963 que l'assemblée des délégués de la SAR a accepté à l'unanimité le projet d'élevage et de diffusion des reines sélectionnées, présenté par le comité.

Pour réaliser ce projet sur le plan romand, une commission d'élevage fut formée ; celle-ci compte 7 membres ; nos 6 fédérations sont ainsi représentées.

Cette action d'élevage et de sélection est une aide directe à l'apiculture que nous poursuivons en accord avec la division de l'agriculture et l'Institut du Liebfeld.

Le 6 mars 1964, un programme de travail a été établi en présence de MM. le Dr H. Wille et Schneider de l'Institut apicole du Liebfeld. M. H. Schneider, le spécialiste des questions de l'élevage est depuis ce jour, notre conseiller technique, et le trait d'union entre le Liebfeld et nos éleveurs praticiens.

Cette collaboration nous a été précieuse et les résultats que nous publions ci-dessous sont encourageants et permettront d'étendre le cercle de notre action.

Avec l'appui financier de la Division de l'agriculture, que nous remercions vivement, il a été possible d'organiser 2 cours d'une journée chacun au rucher fédéral de Plagne et de former aux techniques modernes de l'élevage 16 collaborateurs membres de la CE et moniteurs désignés par les fédérations cantonales.

De nouveaux cours sont prévus pour parfaire et uniformiser les connaissances techniques de ce groupe qui sera dorénavant l'état-major chargé d'instruire les apiculteurs animateurs de nos sections et collaborer avec l'ARAE pour rendre l'élevage et le renouvellement méthodique des reines à la portée des progressistes.

Activité 1964.

Selon le plan adopté en mars, notre groupe se mit au travail et recevait le 18 mai une première distribution de couvain de sou-

ches sélectionnées. Le 31 mai notre groupe accompagné de quelques amis avait rendez-vous à Bulle. M. Macherel, chargé par la CE de la SAR de trouver une situation favorable, avait fait son choix et fonçait sur sa « 403 » en direction du Moléson. Magnifique situation, préparée avec soins.

Nous assistons à la pose de la première ruchette, dans ce site sauvage dont l'accès n'est pas facile. Les 150 piquets furent vite pris d'assaut et deux colonies bien peuplées de mâles de race pure commençaient leurs timides ébats dans ce décor tout à fait printanier.

Résultat de cette station de fécondation (chef M. H. Macherel)

ruchettes	reines fécondées	% de réussite
228	139	61

Le 1er juillet, une deuxième station de la CE était ouverte sur les hauteurs du Jura à 1240 mètres d'altitude.

Résultats de cette station (chef M. Théo Ruckstuhl)

ruchettes	reines fécondées	% de réussite
241	191	79

le temps sec et chaud et l'absence de vents ont favorisé ce résultat.

Vous avez donc sous les yeux le travail de la CE pour 1964 : 330 reines en race pure.

La SAR a placé dans des ruchers d'expérimentation : 56 reines carnoliennes, 24 de la race du pays.

Ces 80 reines réparties dans nos 6 fédérations ont subi et subiront le contrôle de la pureté de race et seront pour l'avenir, le point de départ pour alimenter en larves sélectionnées les groupes d'élevages organisés par les sections. Cette action reste pour le moment dans le domaine de l'expérimentation ; il ne sera pas possible de servir des apiculteurs isolés où des groupes n'ayant pas les connaissances techniques de l'élevage.

En 1964, 8 groupes de sections ont reçu 1-2 distributions de couvain de nos souches. Nous avons reçu le rapport d'activité de 4 groupes.

1. Le groupe de Genève dirigé par notre collègue Bourguignon a fait de l'excellent travail et livré 103 reines toutes introduites par ses soins dans les colonies de la périphérie de la station de fécondation de Genthod-Bellevue.
 2. Groupe de la Broye 81 reines
 3. Groupe de la Côte vaudoise-Bière 71 reines
 4. Groupe de Moudon 16 reines
- Pas de nouvelles précises de 4 groupes, mais nous espérons que des progrès et expériences précieuses pour l'avenir sont au tableau de leur actif. Total 271 reines

Notre organisation poursuivra en 1965, avec une ardeur nouvelle, son action de sélection en race pure. Nous comptons sur l'appui des groupes régionaux existants et de ceux qui s'inscriront, et auxquels nous pourrons en 1965 livrer avec moins de parcimonie le couvain de souches sélectionnées.

L'élevage, comme le relevait notre conseiller technique dans le « Courrier » est la partie la plus captivante et positive de l'apiculture.

Pour la CE : R. Bovey.



PRATIQUE OU TECHNIQUE APICOLE

La forêt productrice de miel du Dr Hans Wille

Sans le travail laborieux des abeilles pollinisatrices, une arboriculture profitable n'est pas réalisable. Il en est de même pour la culture de nombreuses autres plantes de l'agriculture dont le rendement est sensiblement accru par le butinage intensif des abeilles. Par suite des profondes modifications intervenues dans l'agriculture suisse, on pense par exemple aux nombreuses nouvelles méthodes de culture des champs et des herbages, aux conséquences de la destruction des mauvaises herbes, à la lutte contre les parasites, les éléments de vie des abeilles diminuent toujours davantage.

Face à cette situation défavorable, les perspectives de l'apiculture suisse pour aujourd'hui et pour demain doivent être examinées et toutes mesures prises rapidement pour parer à cette situation. Il faut absolument que les sources de récolte incomplètement utilisées à ce jour, le soient davantage. Heureusement, les forêts du Plateau, du Jura et des Alpes offrent encore pour les apiculteurs progressistes, de nombreuses possibilités d'organiser une exploitation rentable.

La forêt peut mieller abondamment. Les connaisseurs apprécient beaucoup le miel de forêt et sont d'accord d'en payer un bon prix. A une année de récolte réjouissante de miel de forêt, succèdent trop souvent quelques très maigres années. Cette constatation concerne-t-elle l'ensemble de la Suisse ? Sans doute, pour certaines contrées elle est exacte. Si par contre, nous observons les résultats des colonies sur balance qui s'enregistrent depuis plus de 70 ans dans différentes contrées de la Suisse, on arrive à la conclusion suivante : Il y a en Suisse très peu d'années à récolte nulle ou très faible. La forêt donne en Suisse presque chaque année dans des régions plus ou moins vastes, cependant isolées